

Réf: Dossier 302506

Avis de constitution

SOCIETE « GOULIA MEAL SARL UNIPERSONNELLE »

Siège Abidjan Cocody riviera palmeraie non loin du
nouveau camp ; lot n°2998 ; ilot n°213 ,80ha ; section :
WX ; parcelle : n°60 07 BP 582 Abidjan 07., Lot 2998,
Ilot 213

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 25 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOULIA MEAL SARL
UNIPERSONNELLE »

Objet : Restauration, Le catering.
ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
- Le tout directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seul, soit avec des tiers par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de société en participation ou de prise de dation en location ou de gérance de tous biens ou de droits ou autrement ; D'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières, immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody riviera palmeraie non loin du nouveau camp ; lot n°2998 ; ilot n°213 ,80ha ; section : WX ; parcelle : n°60 07 BP 582 Abidjan 07., Lot 2998, Ilot 213

Dirigeant(s) Mlle SYLLA AICHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03619 du 23/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22218/GTCA/RC/2024 du 23/04/2024

